

La communauté d'agglomération de l'Albigeois recrute

UN CHARGÉ DE PROJETS EN ÉCLAIRAGE PUBLIC (F/H)

Devenez acteur de la transition énergétique et de l'amélioration du cadre de vie des albigeois !

En tant que Chargé(e) de projets éclairage public communautaire, vous piloterez des projets concrets qui façonnent le visage de nos villes et villages, tout en contribuant activement aux enjeux de sécurité, de sobriété énergétique et de développement durable. Rejoignez une équipe dynamique où votre expertise technique fera la différence sur le terrain, au service de l'intérêt général.

DÉTAIL DE L'OFFRE

- Poste de catégorie : B
- Filière : Technique
- Ouvert aux fonctionnaires et contractuels de droit public
- Prise de poste souhaitée 1er novembre 2026

CONDITIONS DE TRAVAIL

- 37 heures par semaine;
- Horaires de travail en fonction des impératifs de fonctionnement du service (horaires d'été, continuité de service ...);
- Interventions exceptionnelles possibles en cas d'événement majeur ;
- Astreintes (nuits et Week-End);
- Evolution du poste vers gestionnaire de la régie éclairage public ;
- Rémunération selon les grilles indiciaires
- Prime de fin d'année
- Poste situé à Albi

POUR POSTULER OU S'INFORMER

Merci d'adresser votre candidature
(CV et lettre d'accompagnement)

avant le 24 octobre 2026 à

Madame la Présidente

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
16, rue de l'Hôtel de Ville - 81000 Albi
recrutement@grand-albigeois.fr

PROFIL RECHERCHÉ

- Formation en électricité et très bonnes connaissances dans le domaine de l'éclairage public ;
- Connaissance des normes : NF C 15-100, NF C 17-200, C18-510;
- Habilitations électriques sous et hors tension;
- CACES nacelle 1b, 2b et 3b;
- Permis B.
- Connaissance en informatique;

AVANTAGES

- Possibilité d'adhérer au COS (participation événements familiaux, aides culturelles et sportives, remboursement adhésion médiathèque, tarifs réduits sur les billetteries...)
- 11 jours de ARTT
- Compte épargne temps (rémunéré sous conditions)
- Restauration collective
- Participation à la mutuelle (labellisées Fonction Publique Territoriale) et la prévoyance (si adhésion au contrat collectif de la collectivité)
- Participation aux transports domicile-travail (transports en commun et vélo)
- Participation au centre de loisirs (*en fonction de l'âge de l'enfant*)
- Indemnité enfant handicapé

CONTACT

Monsieur REYMOND-BURDIN,
Responsable éclairage public
Tél. : 05 63 76 05 79



Processus
de recrutement

Clôture
de l'offre



Jour 2 :
accusé réception



À partir du jour 9 :
réponse aux candidats

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs en situation de handicap.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de communication, de rectification, d'actualisation et de suppression des données personnelles vous concernant.

DÉFINITION DU MÉTIER OU DE LA FONCTION

Devenez acteur de la transition énergétique et de l'amélioration du cadre de vie des albigeois ! En tant que Chargé(e) de projets éclairage public communautaire, vous piloterez des projets concrets qui façonnent le visage de nos villes et villages, tout en contribuant activement aux enjeux de sécurité, de sobriété énergétique et de développement durable. Rejoignez une équipe dynamique où votre expertise technique fera la différence sur le terrain, au service de l'intérêt général.

MISSIONS – ACTIVITÉS

TECHNIQUES

1. Économies d'énergie et performance du parc

- Participer à la politique d'économie d'énergie : suivre les consommations énergétiques de la collectivité, développer et exploiter des indicateurs de suivi de l'état et des consommations du parc communautaire.
- Mettre à jour et optimiser les contrats de fourniture d'électricité.
- Étudier les possibilités d'amélioration technique (durabilité du matériel) et énergétique à l'échelle du parc communautaire.
- Participer au déploiement et au suivi de la télégestion du parc.

2. Gestion patrimoniale et données techniques

- Superviser le suivi et la mise à jour de la base éclairage public au sein du SIG.
- Tenir à jour le cahier des charges des équipements à intégrer.
- Traiter les demandes de rétrocession d'ouvrages et suivre leur intégration dans le patrimoine communautaire, en lien avec les services de l'agglomération et des communes.

3. Marchés, budget et veille

- Participer, avec le responsable de service, à la rédaction et au suivi des marchés de fournitures (luminaires, mâts, sources et appareillages).
- Participer à la préparation budgétaire annuelle.
- Assurer une veille technologique et réglementaire dans le domaine de l'éclairage public et des énergies, ainsi qu'au titre du développement durable et de l'hygiène et sécurité.

4. Relations avec les partenaires et projets urbains

- Représenter le service auprès du bailleur social Tarn Habitat sur les projets de rénovation urbaine et de lotissements neufs.
- Suivre les éléments liés à l'éclairage public sur le parc du bailleur.

5. Événementiel et illuminations

- Piloter les interventions et prestations liées aux manifestations (sportives, fêtes, cérémonies, etc.).
- Participer au traitement des demandes de fourniture occasionnelle d'électricité pour les tiers.
- Gérer le stockage et la vérification des illuminations de Noël de la ville d'Albi.

ORGANISATIONNELLES ET HUMAINES

1. Management et encadrement de l'équipe

- Manager, encadrer et gérer l'équipe : fixer des objectifs de qualité et de délai pour assurer l'efficacité des interventions.
- Encadrer l'agent en charge du traitement des DT/DICT et ATU.
- Garantir la qualité et le temps de travail effectif des agents.
- Garantir l'application des consignes et règles de sécurité auprès des agents du secteur éclairage public (port des EPI, outils utilisés, etc.).

2. Organisation et programmation du service

- Être force de proposition et participer activement à la définition des programmes annuels de travaux.
- Participer activement aux évolutions de l'organisation du service.

3. Relations et interfaces

- Assurer les contacts avec les élus et les administrés.
- Travailler en lien direct avec le gestionnaire de réseau et assurer son intérim.

RESSOURCES OU COMPÉTENCES REQUISES

Savoir	Savoir-faire	Savoir-être
• Connaître les techniques et la réglementation relatives à l'éclairage public. • Maîtriser les règles de l'art en matière d'éclairage public, ainsi que les produits utilisés pour les prestations de l'activité. • Connaître les règles et normes d'hygiène et de sécurité. • Avoir des notions de gestion, de comptabilité et de suivi budgétaire.	• Garantir les techniques et les produits utilisés pour la réalisation des prestations liées à l'activité. • Appliquer les règles et normes d'hygiène et de sécurité. • Appliquer une méthodologie de travail et une approche qualité. • Planifier et organiser son activité et celle de l'équipe. • Encadrer une équipe, déléguer, et contrôler l'exécution des interventions internes et externes. • Rédiger des courriers, courriels, rapports, etc. • Faire preuve de capacités de synthèse. • Transmettre ses connaissances avec pédagogie.	• Capacités relationnelles et d'écoute. • Esprit d'analyse et de synthèse. • Rigueur, méthode et sens de l'organisation. • Réactivité, autonomie et pragmatisme. • Leadership et sens du collectif.

POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

Responsable hiérarchique : Responsable du service éclairage public.

PROFIL – FORMATION – EXPÉRIENCE

- Formation en électricité et très bonnes connaissances dans le domaine de l'éclairage public ;
- Connaissance des normes : NF C 15-100, NF C 17-200, C18-510;
- Habilitations électriques sous et hors tension;
- CACES nacelle 1b, 2b et 3b;
- Connaissance en informatique;
- Permis B

CATÉGORIE STATUTAIRE

- Poste de catégorie : B
- Filière : technique
- Ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels de droit public

CONDITIONS OU CONTRAINTES PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU POSTE

- 37 heures par semaine;
- Horaires de travail en fonction des impératifs de fonctionnement du service (horaires d'été, continuité de service ...);
- Interventions exceptionnelles possibles en cas d'événement majeur ;
- Astreintes (nuits et Week-End);
- Evolution du poste vers gestionnaire de la régie éclairage public ;
- Rémunération selon les grilles indiciaires
- Prime de fin d'année
- Poste basé à Albi